



Rédacteur	Frédéric ESCAFFRE
Visa Diffusion	

Bureau Commission Nationale Kayak-Polo –24 JUIN 2020 - Skype

Membre du Bureau CNA	Bureau Exécutif	Invités
Frédéric ESCAFFRE Éric VIGNET Laurent GARRIGUE Claire MOAL		Denis SAINTE MARTINE Camille RICHER Medhi DEGUIL

Début à 20H00

1	Play off 2020 et au-delà
<p>Après discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> Validation des propositions du haut niveau pour le schéma de jeu des Play off et Play down. <p>Projet Play Off N1D et N1H à 6 équipes pour 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> 6 équipes sont qualifiées en tenant compte du classement de la saison régulière, 2 jours de compétitions, Remarque pour les Play off Dames, le projet de Play off à 6 équipes doit être conservé comme une option possible au-delà de 2020, pour tenir compte du nombre d'équipes engagées en N1 (exemple en 2020 avec 7 équipes seulement). <p>1. Phase de poule à 6 équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> La phase de poule se joue en match aller, Proposition avec matchs de poule gagnés obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> En cas de match nul dans le temps réglementaire, se jouent 1 ou 2 prolongations de 5 minutes avec but en or, En cas de match nul suite aux 1 ou 2 prolongations, se joue 1 série de tirs au but avec but en or. En cas d'égalité entre 2 équipes à l'issue de la phase de poule, les équipes sont départagées ainsi, dans un ordre chronologique : <ol style="list-style-type: none"> Bonus à l'équipe ayant remporté le plus de matchs dans le temps réglementaire, Puis bonus à l'équipe ayant remporté le plus de matchs avec but en or lors des prolongations (avant la série de tirs au but), Puis bonus à la différence de buts particulière (les équipes entre elles), Puis bonus à la différence de buts générale, Puis bonus au nombre de buts marqués. <p>2. 1/4 de finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour tous les matchs à partir des 1/4 de finale, en cas de match nul dans le temps réglementaire, se jouent une série de prolongations de 5 minutes avec but en or, A l'issue de la phase de poule, les équipes classées 3, 4, 5 et 6^{ème} sont qualifiées en 1/4 finale, qui se jouent ainsi : 	



- 3^{ème} vs 6^{ème},
- 4^{ème} vs 5^{ème},
- Les vainqueurs sont qualifiés en 1/2 finale,
- Les perdants jouent un match de classement.

3. 1/2 finale :

- Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} lors de la phase de poule sont qualifiées en 1/2 finale.
- Ces demi-finales se jouent :
 - Le premier de la poule vs vainqueur 1/4 finale 4^{ème} /5^{ème},
 - Le deuxième de la poule vs vainqueur 1/4 finale 3^{ème} /6^{ème}.

4. Match classement 5^{ème} /6^{ème} place et 3^{ème} /4^{ème} place

5. Finale

Projet Play Off N1D et N1H à 8 équipes pour 2021 :

- 8 équipes qualifiées en tenant compte du classement de la saison régulière,
- 2 jours de compétitions,
- 2 propositions à conserver en option, de façon à pouvoir s'adapter au projet de mise à disposition de la piscine de Chartes, et plus particulièrement de la plage horaire qui sera attribuée. La crise Covid 19 a amené de fortes contraintes sur les gestionnaires de piscine.
La plage horaire pourrait être amenée à évoluer d'une année sur l'autre.
- Remarque pour les playoff Dames, le projet de playoff à 6 équipes doit être conservé comme une option possible au-delà de 2020, pour tenir compte du nombre d'équipes engagées en N1 (exemple en 2020 avec 7 équipes seulement).

Proposition n°1 : 9 matchs par équipe

1. Phase de poule

- 2 poules de 4 équipes sont constituées selon la place à la saison régulière, comme suit :

Poule A :	Poule B :
1 ^{er}	2 ^{ème}
3 ^{ème}	4 ^{ème}
5 ^{ème}	6 ^{ème}
7 ^{ème}	8 ^{ème}

- La passe de poule se joue en matchs aller & retour ;
- Les matchs de poule doivent être gagnés obligatoirement.
 - En cas de match nul dans le temps réglementaire, se jouent 2 prolongations de 5 minutes avec but en or.
 - En cas de match nul suite aux prolongations, se joue une série de tirs au but en or.
- En cas d'égalité entre 2 équipes à l'issue de la phase de poule, les équipes sont départagées ainsi, dans un ordre chronologique :
 1. Bonus à l'équipe ayant remporté le plus de matchs dans le temps réglementaire,
 2. Puis bonus à l'équipe ayant remporté le plus de matchs avec but en or lors des prolongations (avant la série de tirs au but),
 3. Puis bonus à la différence de buts particulière (les équipes entre elles),
 4. Puis bonus à la différence de buts générale,
 5. Puis bonus au nombre de buts marqués.



2. 1/4 de finale

- A partir des 1/4 de finale, en cas de match nul dans le temps réglementaire, se jouent une série de prolongations de 5 minutes avec but en or,
- A l'issue de la phase de poule, toutes les équipes sont qualifiées en 1/4 finale, qui se jouent ainsi :
 - Q1 : 1^{er} A vs 3^{ème} B,
 - Q2 : 1^{er} B vs 3^{ème} A,
 - Q3 : 2^{ème} A vs 4^{ème} B,
 - Q4 : 2^{ème} B vs 4^{ème} A,
 - Les vainqueurs sont qualifiés en 1/2 finale,
 - Les perdants sont qualifiés en 1/2 finale de classement.

3. 1/2 finale

- Les 1/2 finale se jouent ainsi :
 - D1 : Vainqueur Q1 vs vainqueur Q4,
 - D2 : Vainqueur Q2 vs vainqueur Q3.

4. 1/2 finale de classement

Les 1/2 finale de classement se jouent ainsi :

- Perdant Q1 vs Perdant Q4,
- Perdant Q2 vs Perdant Q3.

5. finales

- Les finales de classement se jouent ainsi :
 - Finale classement 7^{ème} vs 8^{ème} (perdants 1/2 finale de classement)
 - Finale classement 6^{ème} vs 5^{ème} (vainqueurs 1/2 finale de classement)
 - Finale classement 4^{ème} vs 3^{ème} (perdants 1/2 finale)
- Puis se joue la Finale.

Proposition n°2 : 6 matchs par équipe

La proposition n°2 se distingue de la première uniquement au niveau des matchs de poule, qui se jouent en matchs aller uniquement.

2	Coquilles Règlement 2021
Suite à la publication du règlement il nous a été remonté plusieurs coquilles :	
<ul style="list-style-type: none"> • Article KAP 69.3 : - Règles de participation pour chaque structure 	
N3	1 équipe
Doit être modifié en « 1 équipe ou plus ».	
<p>➔ Validé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Article KAP 21.2.1 les modifications n'ont pas été correctement écrites. <p>Il faut écrire comme ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Article RP KAP 21.2 - Fourniture d'officiels par les structures participantes • Article RP KAP 21.2.1 – Arbitres 1 et Arbitres 2 • La structure participante autrement dit les équipes engagées sur la compétition, doit fournir sur chaque match où elle est identifiée comme « Arbitre 1 », les trois officiels suivants : 	



- • Un arbitre principal,
- • Un chronométreur du temps de jeu,
- • Un chronométreur du temps d'action de but,
- Ils ne peuvent pas exercer leurs fonctions pendant plus de deux matchs successifs. La présence d'un chronométreur du temps d'action de but est obligatoire pour certaines compétitions uniquement (voir dans les annexes du règlement sportif).
- La structure participante identifiée comme « **Arbitre 2** » doit fournir pour chaque match les trois officiels suivants :
 - Un arbitre secondaire,
 - Deux juges de lignes,
 - Ils ne peuvent pas exercer leurs fonctions pendant plus de deux matchs successifs.

→ *Validé*

Suppression de l'article KAP 22 .5, car incorrect et redondant avec le 69.3.

→ *Validé*

3

Coût saison 2020

- Afin d'aider les clubs participants aux compétitions Nationales en 2020, la commission Nationale a décidé de rembourser 50% des droits d'inscriptions payés par les clubs.
- Le Bureau Exécutif de la FFCK a décidé de rembourser les frais d'inscription pour tous les Championnats de France 2020. Les équipes de Kayak Polo ayant déjà réglé les inscriptions, un remboursement sera effectué à hauteur 25 € pour les équipes inscrites en compétitions nationale jeune en catégorie U15 et U18 et de 35 € pour les équipes seniors inscrites en compétitions N1H et N1F.
- La commission Nationale se félicite de cette aide financière.

Fin à 20H55. Merci aux participants